



Mairie de  
Monestrol

## Compte rendu

### Conseil Municipal du 25 août 2020

Conseillers municipaux présents :

- ANTONY Gilbert (1<sup>er</sup> adjoint au maire, **secrétaire de séance**)
- BARRIER Sylvie (2<sup>ème</sup> adjointe au maire)
- DU PERIER François (conseiller municipal)
- JAILLET Thierry (conseiller municipal)
- LLANAS Dominique (conseiller municipal)
- RIAL GUILHEM (maire de Monestrol)
- SAGNES Pierre (conseiller municipal)

### Compte rendu de séance :

Ouverture du Conseil Municipal à 19h45, en présence d'habitants du village, par M. le maire, Guilhem RIAL. M. Gilbert ANTONY est désigné secrétaire de séance et l'ordre du jour est rappelé :

- Approbation du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020
- Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au sein de la CLECT
- Choix de la compagnie d'Assurance AXA au 1<sup>ier</sup> janvier 2021
- Questions et informations diverses

#### Approbation du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020

Le conseil municipal ayant pu prendre connaissance du compte rendu de la séance tenue le 10 juillet 2020, décide de porter son approbation au vote.

Résultats : 7 votes exprimés – 7 voix POUR – **Proposition adoptée**

#### Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au sein de la CLECT

Suite à la sollicitation de la communauté de communes Terres du Lauragais, un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour participer à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Guilhem RIAL est proposé comme délégué titulaire. Gilbert ANTONY est proposé comme délégué suppléant. Cette proposition est soumise au vote.

Résultats : 7 votes exprimés – 7 voix POUR – **Proposition adoptée**

### Choix de la compagnie d'Assurance AXA au 1er janvier 2021

Suite au démarchage de la compagnie d'assurance AXA quant aux assurances qu'une mairie se doit de contracter, il a été proposé au conseil municipal de retenir l'offre faite sous le contrat 10704887504 par l'agence AXA situé à Villefranche de Lauragais et dont la cotisation annuelle s'élèverait à 865.43 €TTC. Cette proposition couvre l'ensemble des garanties proposées par le contrat actuel mais permet de réaliser une économie sur ce poste.

La proposition est soumise au vote.

Résultats : 7 votes exprimés – 6 voix POUR – 1 ABSTENTION **Proposition adoptée**

Il sera confié à la compagnie AXA le soin de résilier le contrat précédent et de mettre en œuvre son offre au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Informations et questions diverses

Une information a été faite quant aux divers devis demandés pour l'entretien des fossés, buses et voix communales.

Le fonctionnement du Pool routier a été expliqué et il reviendra au conseil municipal de décider prochainement des travaux qui lui seront affectés.

### Clôture du Conseil Municipal

Avant de clore la réunion à 20h40, M. le maire tient à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur disponibilité et leur participation.